

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, de nombreuses études ont été faites sur l'heure avancée pour savoir si le Canada aurait intérêt à allonger la saison de deux mois, ce qui la porterait, je crois, à huit mois. Ces études ont été réalisées en fonction du Canada et on a comparé leurs résultats avec ceux des États-Unis. A ce qu'on m'a dit, il ne serait pas de l'intérêt des Canadiens de prolonger la période de l'heure avancée même si cela nous faisait économiser un peu d'énergie, car ce changement occasionnerait d'autres coûts et poserait des problèmes touchant la sécurité personnelle, par exemple.

[Français]

M. Allard: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je remercie l'honorable ministre de ses explications, et je me demande comment il peut en venir à la conclusion que cela ne serait pas une économie d'énergie quand on considère que, durant la guerre, nous avons été à l'heure avancée pendant quatre ans. C'était pour les besoins de la guerre et pour activer le travail en vue d'économiser l'énergie.

[Traduction]

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'ai en effet dit dans ma réponse qu'on économiserait de l'énergie en prolongeant la période de l'heure avancée. Je pense que très bientôt nous passerons à l'heure avancée et que l'année qui vient nous garderons l'heure avancée aussi longtemps que par le passé, approximativement six mois. Ce qui n'est pas sûr, c'est que le Canada gagne quoi que ce soit, dans l'ensemble, à prolonger la période de l'heure avancée. J'ai dit que sur la foi des études que j'ai pu voir, on réaliserait certaines économies d'énergie mais que cela entraînerait d'autres frais, au niveau de la sécurité personnelle notamment.

* * *

LES TRANSPORTS

L'AIDE FINANCIÈRE AUX TRANSPORTS URBAINS—
L'OPPORTUNITÉ D'ENTRETIENS ENTRE LE MINISTRE ET LES
INTÉRESSÉS

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le gouvernement a décidé de n'accorder aucune subvention au transport urbain, contrairement à ce qu'il avait promis lors de la campagne électorale de 1974 et compte tenu des conséquences graves que cette décision aura sur le service de banlieue de Milton, Oakville et Burlington, le ministre va-t-il reconsidérer sa décision pour voir s'il y a lieu de puiser dans les crédits affectés à d'autres projets afin que ce programme soit mis de l'avant, vu la planification considérable qui a été faite dans ce secteur.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser à nouveau que la difficulté tient au fait qu'en raison des restrictions fiscales et financières, nous ne pouvons accomplir exactement ce que nous avons envisagé au moment où l'annonce a été faite en 1974. Nous avons fait, cependant, certaines choses, comme je le disais plus tôt, dans le domaine des trains de banlieue; nous examinons également certains moyens de modifier d'autres programmes ainsi que la question du montant global que nous pouvons affecter aux

Questions orales

transports urbains. Des décisions définitives à ce sujet n'ont pas encore été prises.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse. Examinera-t-il ces deux propositions et s'entretiendra-t-il avec les autorités municipales du corridor Montréal-Toronto-Hamilton et celles de Winnipeg? Donnera-t-il également au comité des transports et des communications le mandat d'examiner toute la question et de faire rapport à la Chambre?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je me suis effectivement entretenu avec certains représentants des groupes mentionnés par le député. J'étudierai les autres instances du député.

* * *

L'ÉNERGIE

LE RÉACTEUR CANDU—LE PROJET D'ENTENTE AVEC LA
ROUMANIE POUR L'OCTROI D'UN PERMIS—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il confirmer la nouvelle selon laquelle le gouvernement est à négocier avec la Roumanie l'octroi d'une licence pour lui fournir les dessins du réacteur CANDU ainsi que les services d'ingénieurs pour aider à sa construction? Si tel est le cas, le ministre peut-il dire comment concilier ce projet avec les sentiments exprimés hier par le premier ministre au sujet de la prolifération des armes nucléaires et des garanties nécessaires comme étant un moyen d'assurer la stabilité du monde de demain? Le ministre peut-il nous expliquer comment un arrangement passé avec la Roumanie en vue de l'octroi de licence pour la construction de centrales nucléaires peut contribuer à obtenir cette stabilité?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je peux confirmer que l'Énergie atomique du Canada Limitée a mené des négociations avec les autorités de la Roumanie au sujet de l'achat d'équipement et de l'octroi d'une licence se rapportant au réacteur CANDU. L'honorable représentante devrait savoir, je pense, qu'aucun marché n'a été conclu, aucun arrangement portant sur l'octroi de licence ne sera signé, même si le Canada pouvait en tirer des bénéfices importants, probablement de l'ordre de 300 millions de dollars.

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: Vous voulez dire que nous perdrons tant que ça dans ce marché.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, l'opposition a une étrange façon de voir les choses; un moment, elle se plaint que nous ne nous occupons pas du chômage. La fois d'après, lorsqu'il y a une possibilité de marché, ils crient parce qu'ils ne veulent pas que nous profitons de l'occasion. S'ils réfléchissaient sérieusement à la question et me laissaient répondre, je le ferais volontiers. L'argument que j'ai présenté est très convaincant. Les Canadiens se rendent compte que ce contrat avec la Roumanie représente des milliers d'emplois. Il faut aussi que les Canadiens et les médias sachent bien que le gouvernement n'accordera aucun contrat de licence à la Roumanie, sans avoir les pleines garanties qu'il exige de ce pays. Il faut aussi que le député sache que la Roumanie est un des pays signataires du Traité de non-prolifération des armes nucléaires.